

Recycleries sportives : l'important

Favoriser le réemploi d'équipements sportifs est l'objectif de ces nouvelles initiatives associatives qui essaient en France depuis 2020. Focus sur la filière des recycleries sportives, leurs cadres et leurs objectifs.

Les articles de sport et de loisirs (ASL) représentent en France le troisième marché de biens de consommation, soit l'équivalent d'environ 150 000 tonnes vendues par an. Du canoë-kayak à la flèche de tir à l'arc, en passant par la raquette de tennis, 104 000 tonnes de produits, accessoires et consommables sportifs ou de loisirs sont jetées chaque année dans les ordures ménagères résiduelles, les encombrants et les déchèteries. Selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), seulement 6,4 % de ces déchets sont réemployés via une filière de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi Agéc, a cependant permis le développement et le soutien des structures de l'ESS, notamment celles autour du réemploi sportif. En interdisant la destruction des produits neufs, cette loi inscrit le réemploi solidaire au cœur de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Renforcée depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi catégorise les filières REP en nouvelles familles de produits où l'on

retrouve notamment les ASL. Les enjeux définis sont « le développement du réemploi auprès des acteurs de l'ESS et la réparation des ASL ; la promotion des nouveaux canaux de collecte, notamment via la reprise par les distributeurs, les clubs et associations sportives et de loisirs ou les collectivités ; le développement du recyclage des ASL qui ne pourraient pas être réemployés ou réutilisés ; ainsi que la réduction des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées par le service public de gestion des déchets ».

Réseau structuré

Fortes de ce constat et du soutien légal, les recycleries sportives se développent avec comme objectif de collecter, réparer et revendre à bas coût des biens et équipements d'occasion sportifs. Souhaitant rendre le sport plus responsable, leur démarche est liée à la sensibilisation aux enjeux de transition écologique et, souvent, à l'insertion professionnelle. De manière générale, elles souhaitent apporter une réponse globale à la problématique du déchet sportif à travers un changement de paradigme et de pratiques

afin de le transformer en une véritable ressource. À l'origine de cette démarche, l'association 3S, Séjour sportif solidaire, créée en 2011 à Massy, qui gère le réseau des recycleries sportives et ses neuf antennes éponymes, à Roubaix, Massy Palaiseau, Paris-Bessières, Boulogne-Billancourt, Dugny, Bordeaux, Lyon, Grenoble et Marseille. L'ensemble du réseau permet de réemployer et remettre en vente dans les boutiques ou ateliers de coréparation, plus de 70 % des 152 tonnes de matériels sportifs collectés, tous sports confondus (une cinquantaine ici). En 2022, les dons proviennent à 60 % des magasins de sport, à 16 % d'apports en boutique, à 10 % d'autres acteurs du réemploi, à 8 % de collectes auprès de structures sportives ou lors d'événements sportifs et à 6 % des institutions ou bailleurs. En parallèle, d'autres associations sont membres du Réseau national sport et réemploi (RNSR).

Alliés de terrains

Affichant le même objectif de « rendre le sport plus responsable et accessible à tous », elles visent, tout en conservant leur indépendance, « à mutualiser leurs compétences et être reconnues comme acteurs majeurs dans le domaine du sport zéro déchet en France ». Il s'agit de l'Équipière-ressourcerie sportive à Rennes, FairePlay à Clermont-Ferrand, Eco vestiaire à Strasbourg, Lezprit Réquipe à Montpellier, ReSport à Faches-Thumesnil, SupporTerre à Nantes, HexEco à Toulouse et La Recyclerie du sport Lorraine à Metz.

Ces recycleries sportives sont également associées à différents acteurs et parte-

BOUTIQUE DANS LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

Le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 et la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) souhaitent que les retombées économiques des JOP profitent aux territoires qui les accueillent. C'est pourquoi ils ont choisi de collaborer avec l'association Les Canaux, qui sensibilise les citoyens, les entreprises et collectivités à l'innovation sociale et environnementale, notamment pour laisser un véritable héritage solidaire aux habitants de la Seine-Saint-Denis. Ainsi Les canaux ont accompagné, via le programme ESS 2024, la Recyclerie sportive qui va investir une partie du centre aquatique olympique pour y ouvrir une nouvelle boutique solidaire de réemploi des équipements sportifs.